

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de Société Générale s'est tenue le 19 mai 2020 sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi. En raison des mesures sanitaires liées à la crise du Covid-19, elle s'est déroulée à huis clos. Le quorum a atteint le niveau record de 62,76 %.



LORENZO BINI SMAGHI
Président du Conseil d'administration

Les actionnaires ont pu suivre l'Assemblée en direct sur le site internet du Groupe ou par téléphone. Face à cette pandémie sans précédent, Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, a présenté ses vœux de bonne santé à tous les actionnaires et remercié les équipes Société Générale pour leur mobilisation.

La seule résolution affectée par la crise concerne le dividende. Le Conseil d'administration a en effet décidé de renoncer à proposer à l'Assemblée générale un paiement du dividende au titre de 2019, suivant ainsi la forte recommandation de la Banque Centrale Européenne de ne



pas payer de dividende avant le 1^{er} octobre 2020. Après cette date, le Conseil d'administration n'a pas exclu de recourir à un acompte sur dividende ou à un dividende exceptionnel.

Diony Lebot, Directrice générale déléguée, a présenté les résultats de l'année 2019 et du premier trimestre 2020, puis Frédéric Oudéa, Directeur général, a exposé la stratégie du Groupe. Lorenzo Bini Smaghi a ensuite effectué un point sur le gouvernement d'entreprise, et Jean-Bernard Lévy, en sa qualité de Président du Comité des rémunérations, a ensuite présenté la politique du Groupe dans ce domaine. Enfin, Philippe Aymerich, Directeur général délégué, a exposé la manière dont les réseaux du Groupe ont géré la crise et accompagné les clients en France. L'ensemble des résolutions proposées ont été approuvées.

POUR RETROUVER LE DÉTAIL DU VOTE DES RÉOLUTIONS RENDEZ-VOUS SUR :

www.societegenerale.com/assemblee-generale-vote

« L'année 2019 aura été une année intense de progrès, au cours de laquelle le Groupe a réalisé l'ensemble des objectifs financiers et extra-financiers qu'il s'était fixés »

Un renforcement des fonds propres et de la solidité financière du Groupe en 2019

En 2019, le Groupe a poursuivi sa transformation avec beaucoup de détermination et affiché des résultats en ligne avec les objectifs stratégiques et financiers qu'il s'était fixés sur l'année. Le Groupe a poursuivi le recentrage de ses activités sur

ses zones de force, appliqué une grande sélectivité en matière de croissance organique et mis en œuvre la restructuration annoncée de certaines activités de marché.

Ces actions ont permis de renforcer les fonds propres et la solidité financière du Groupe. Le ratio de solvabilité est ainsi passé de 10,9 % à fin 2018 à 12,7 % à fin 2019. Société Générale

a également travaillé sur sa profitabilité et poursuivi la mise en œuvre de plans d'économies, tout en investissant dans la digitalisation de ses métiers. La qualité du portefeuille de crédit et le niveau très bas du coût du risque (25 points de base sur l'année 2019) sont le reflet de la grande discipline en matière d'origination et de gestion des risques menée depuis plusieurs années.

Au total, le résultat net part du Groupe sous-jacent s'élève, en 2019, à 4,1 milliards d'euros et la rentabilité sous-jacente des fonds propres à 7,6 %.

L'activité commerciale de la Banque de détail en France a été soutenue tout au long de l'année avec des revenus et des coûts en ligne avec les objectifs 2019 et une progression de la rentabilité. La Banque de détail et Services Financiers Internationaux a confirmé son potentiel de croissance rentable. La dynamique commerciale des activités de Banque de détail à l'International est ainsi restée très solide dans l'ensemble des régions. L'assurance a réalisé une excellente année et l'activité est restée très soutenue dans les métiers de services financiers aux entreprises. La banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs a mené avec succès son plan de restructuration des activités de marché. Les autres activités de banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs ont vu leurs revenus progresser en 2019.

Point également important, le Groupe a progressé sur l'ensemble des programmes de remédiation et est au rendez-vous des échéances exigeantes qui lui ont été fixées au titre de l'année. Il poursuivra avec détermination ces programmes qui s'échelonnent pour la plupart d'entre eux jusqu'à fin 2021.

Concernant les résultats extra-financiers, le Groupe a continué à renforcer ses engagements en 2019 et est désormais reconnu comme un leader en matière de finance responsable. RobecoSAM, en 2019, a ainsi placé Société Générale au premier rang mondial des banques pour l'environnement et l'agence de notation MSCI a revu la notation du Groupe à la hausse.

« C'est donc sur des bases solides que le Groupe est entré dans cet environnement de crise inédite »

Les principaux impacts de la crise du COVID-19 sur le Groupe

Cette crise a eu pour première conséquence la suspension du dividende au titre de 2019, alors même que le Groupe avait provisionné les sommes nécessaires. Dans un souci de prudence face aux incertitudes de la situation, le Conseil d'administration a suivi la recommandation de la BCE, comme d'ailleurs l'immense majorité des banques européennes.



La deuxième conséquence est la forte baisse du cours de l'action Société Générale. Les valeurs bancaires européennes ont beaucoup souffert, en raison notamment d'incertitudes concernant, d'une part, l'environnement économique et, d'autre part, la visibilité et la stabilité de l'environnement réglementaire. La valorisation actuelle du Groupe est ainsi très éloignée du montant de ses fonds propres et de la valeur intrinsèque de ses actifs. Dans les trimestres à venir, le Groupe va travailler afin que le marché change de perspective sur la valeur Société Générale.

Cette crise a bien sûr affecté les résultats du premier trimestre 2020 qui sont décevants. Les situations sont toutefois très hétérogènes selon les métiers et les difficultés se concentrent sur une partie des activités de marché – les solutions d'investissement. Globalement, les autres métiers ont délivré des performances résilientes.

La crise actuelle est d'une ampleur hors norme. Elle est à la fois sanitaire et économique. Les différents scénarios en matière d'activité économique tablent sur des récessions comprises entre 7 et 13% en 2020 pour la plupart des économies développées. Ces estimations dépassent largement la crise financière de 2008-2009.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le Groupe prévoit, comme les autres banques, une augmentation du coût du risque. Dans le même temps, il travaille sur sa base de coûts et a ainsi annoncé fin avril des économies additionnelles de 600 à 700 millions d'euros sur 2020.

L'engagement du Groupe durant la crise : le reflet de sa raison d'être

En janvier 2020, le Groupe a défini sa raison d'être : « Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable, en apportant des solutions financières responsables et innovantes ». Les engagements du Groupe dans la crise incarnent pleinement cette raison d'être. Les actions du Groupe sont articulées autour de trois axes.

Le premier axe est d'opérer les activités en assurant la protection sanitaire des clients et des collaborateurs. Cela a été et reste la priorité numéro un du Groupe. La mobilisation extraordinaire des équipes et la qualité des plates-formes technologiques a permis de basculer avec aisance et sans problème dans un nouveau mode de travail avec des dizaines de milliers de personnes travaillant à domicile partout dans le monde.

Le deuxième axe porte sur l'accompagnement des clients par l'engagement de ses propres ressources et le déploiement des différents dispositifs gouvernementaux. Les banques constituent l'un des maillons de la chaîne pour apporter des solutions aux économies, aider les entreprises à traverser ce moment très critique et sauver le maximum de capacités de production et d'emplois.

Enfin, en tant qu'acteur responsable et engagé, le Groupe a mis en place un plan de solidarité mondiale avec une enveloppe financière qui pourra atteindre jusqu'à 50 millions d'euros. La Direction générale a décidé de contribuer au financement de ce plan en renonçant à la moitié de sa part variable au titre de l'exercice 2020.

Comme toutes les grandes banques françaises, Société Générale a décidé de ne pas recourir au chômage partiel pour éviter de peser sur les finances publiques et de laisser à l'État le maximum de ressources pour les secteurs les plus affectés.

Préparer l'avenir

Même s'il est encore tôt, quelques tendances commencent à se dégager. Le besoin de protection et de conseil en épargne sera encore plus important qu'avant pour les particuliers. En ce qui concerne la clientèle entreprises, leur accompagnement dans le renforcement de leur structure financière et dans l'optimisation

de leur besoin de financement sera très attendu. Par ailleurs, de nouvelles manières de consommer et de travailler sont apparues pendant cette crise. Enfin, ce contexte exigeant amplifiera les attentes vis-à-vis des entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Le Groupe s'adaptera à ce nouveau contexte et contribuera à la construction de ce monde d'après crise, fait de plus de risques, mais aussi d'opportunités. Il pourra s'appuyer sur ses nombreux atouts. Tout d'abord, il dispose d'un business model équilibré avec des fonds de commerce solides. La relation de fidélité et de confiance avec ses clients dans la durée constitue également une de ses forces. Sa présence internationale est différenciante et offre un potentiel de développement à long terme. Un de ses principaux atouts est aussi la qualité et l'engagement de ses collaborateurs, avec une culture forte de responsabilité et d'innovation et de vraies expertises. Le Groupe dispose par ailleurs de systèmes technologiques de pointe qui ont fait la preuve de leur robustesse durant la crise. Enfin, sa structure financière est robuste.

Le niveau de capital et de liquidité du Groupe sont solides ; ce sont des points d'ancrage fondamentaux pour l'avenir et pour permettre à Société Générale de rebondir. Le Groupe a la conviction qu'il saura absorber les impacts de cette crise inédite tout en accompagnant ses clients, comme il a su traverser d'autres crises tout au long de ses 150 ans d'histoire.

Société Générale commence d'ores et déjà à travailler à son nouveau plan stratégique 2021-2025 qui sera présenté dans le courant de l'année prochaine. La réflexion du Groupe sera organisée autour de trois enjeux : être un champion de l'expérience et de la satisfaction client, être une banque responsable, et améliorer l'efficacité opérationnelle.

Des réseaux France fortement mobilisés pour accompagner leurs clients

Dès le déclenchement de la crise, des mesures d'hygiène renforcées ont été instaurées. Les réseaux Société Générale et Crédit du Nord ont adapté leur dispositif permettant à 90% des agences de rester ouvertes et accessibles au public sur rendez-vous. Les *back-offices* ont assuré leurs activités vitales et critiques, en matière de paiement notamment. Les plates-formes téléphoniques ont permis de garder un contact étroit avec les clients. Les applications et les sites Internet ont pleinement joué leur rôle. Grâce à ce dispositif ajusté le Groupe a pu agir aux côtés de ses clients.

Société Générale et le Crédit du Nord sont également parties prenantes des actions de place en faveur des professionnels et des entreprises. Ils ont ainsi reporté jusqu'à six mois les échéances de crédits, pour un total de 1,8 milliard d'euros, afin d'amortir le choc initial de la baisse de revenus des clients. Par ailleurs, dès le 25 mars

2020, les équipes se sont mises en ordre de marche pour proposer aux clients le Prêt Garanti par l'État (PGE). Au 18 mai, le Groupe avait ainsi reçu, 70 000 demandes pour 17,4 milliards d'euros.

Au-delà de toutes ces initiatives, les réseaux France se projettent dans la sortie de crise. Des initiatives ont déjà été amorcées pour relancer l'activité sur le plan commercial

dans ce moment charnière. Les réseaux pourront s'appuyer sur leurs investissements des dernières années (outils digitaux, expertise des conseillers, modularité des dispositifs), mais aussi sur les premiers enseignements de cette crise, notamment en matière de vente à distance et de nouvelles offres.



PHILIPPE AYMERICH
Directeur général délégué

QUESTIONS RÉPONSES

Retrouvez l'intégralité
de l'Assemblée générale
en vidéo sur www.societegenerale.com



Société Générale s'engage-t-elle à prendre acte des risques que représente son exposition au pétrole et gaz de schiste ?

Société Générale fait partie des banques qui se sont engagées depuis longtemps à mesurer l'alignement de l'ensemble de leurs portefeuilles avec un scénario de transition permettant d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Elle a ainsi été l'une des premières banques signataires de l'engagement de Katowice en 2018, et de l'Engagement collectif pour le Climat des Principes pour une Banque Responsable en 2019.

La Banque communiquera en 2020 une trajectoire de réduction de l'impact à long terme de ses portefeuilles crédit d'activités liées à l'énergie, dont les secteurs pétrole et gaz.

Actuellement le Groupe s'appuie sur le *Sustainable Development Scenario* de l'Agence Internationale de l'Énergie.

La Banque conditionne ses financements au respect des critères sociaux et environnementaux les plus exigeants et renforce régulièrement ses standards et procédures.

Société Générale va-t-elle à très court terme revoir ses engagements charbon pour s'aligner sur les meilleurs pratiques du secteur financier et sur l'Accord de Paris ?

Société Générale s'est fixé depuis plusieurs années des objectifs de réduction de la part du charbon, et en particulier du charbon thermique. L'objectif de limiter à 19% d'ici 2020 la part du charbon dans le mix énergétique financé a largement été atteint puisque cette part est actuellement de 11,5%.

La Banque s'est engagée sur une sortie totale du charbon thermique d'ici 2030 dans les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde.

Quel est le futur des activités de crédit dans les activités de marché ?

Ces activités, qui ont en effet souffert au premier trimestre 2020, jouent un rôle clef dans le financement de l'économie. Au milieu de la crise, alors que les clients avaient des besoins urgents de financements, les équipes du Groupe se sont mobilisées pour placer leurs émissions dans des conditions

difficiles. Au total, ce sont 75 clients qui ont pu émettre des obligations en euros sur cette période. Les équipes ont, à leur niveau, contribué à maintenir des secteurs indispensables de l'économie pendant la crise.

Ces activités sont donc très importantes et le Groupe continuera à les développer. Au premier trimestre, Société Générale n'a souffert que sur un seul type d'activité, les produits structurés de crédit, et même sur un seul produit, les tranches de dette d'entreprises nord-américaines. Une revue complète de ces produits a été lancée pour déterminer si le Groupe continuera à les commercialiser, et dans quelles conditions.

Quelle est la stratégie de développement de Société Générale en Afrique ?

Avec 17 entités et 12 000 collaborateurs le Groupe accompagne 4 millions de clients particuliers et entreprises. Ce continent sur lequel le Groupe est présent depuis plus de 100 ans, constitue un réservoir de croissance, ainsi qu'un avant-poste de l'innovation.

La crise actuelle a montré la résilience globale du dispositif. L'ambition du Groupe est de continuer à consolider ses positions de leader. Il poursuivra ainsi le développement de ses activités aux entreprises, ainsi que de ses activités *retail* notamment à destination de la clientèle patrimoniale et bonne gamme. Le Groupe souhaite également mobiliser les nouveaux outils digitaux, notamment le *Mobile Payment* pour conquérir une nouvelle base de clientèle.

L'Afrique est une composante forte de la stratégie de développement durable et responsable de Société Générale. Le Groupe a ainsi mis en place l'initiative *Grow with Africa*, avec 4 axes : l'accompagnement du développement des PME africaines, le financement des infrastructures, l'inclusion financière et les financements innovants dans les énergies renouvelables et l'agribusiness.

Lors de l'Assemblée générale, la Direction générale a répondu à quelques questions écrites adressées préalablement à l'Assemblée. L'intégralité des questions écrites et des réponses apportées par le Conseil d'administration sont consultables sur le site www.societegenerale.com, rubrique Assemblée générale.